

iT.SCHOOL

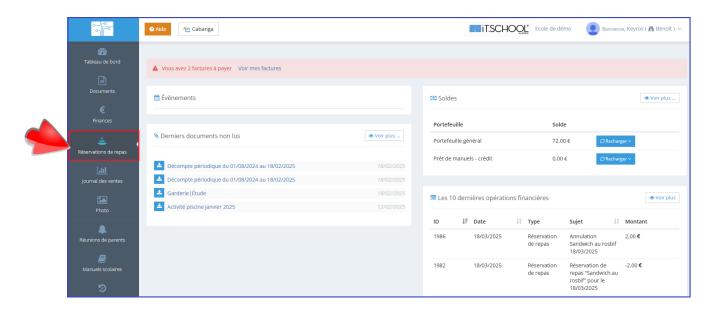


Réservation d'un repas

- Le portefeuille de votre enfant doit être approvisionné du montant des réservations, pensez au délai bancaire.
- La réservation doit se faire maximum 48 heures avant le jour du repas.
- La réservation peut être annulée pour des raisons de maladie ou justifiée jusqu'à 10h00 le jour de la réservation.

Comment réserver le repas?

- 1. Connectez-vous à votre compte iT.School.
- 2. Cliquer sur le point de menu "Réservation de repas"

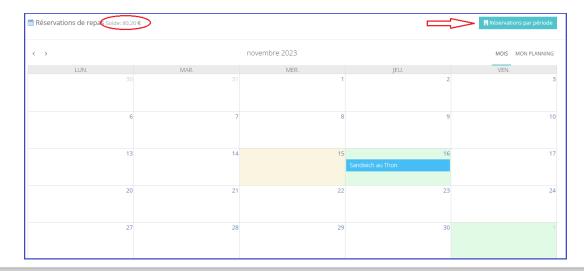




iT.SCHOOL



3. Vous êtes alors dirigé vers le calendrier de réservation



Solde : solde du portefeuille, si le solde est à 0, vous ne pourrez effectuer aucune réservation Les cases vertes correspondent aux jours où la réservation est disponible correspond au jour en cours L'article en bleu est le repas réservé

Pour commander un repas, il lui suffit de cliquer sur le jour désiré. Une fenêtre s'ouvre avec les articles disponibles à la réservation.

Pour commander un second repas le même jour, vous devez cliquer à nouveau sur le jour concerné.



Dès que l'article est sélectionné, le montant est débité du portefeuille.



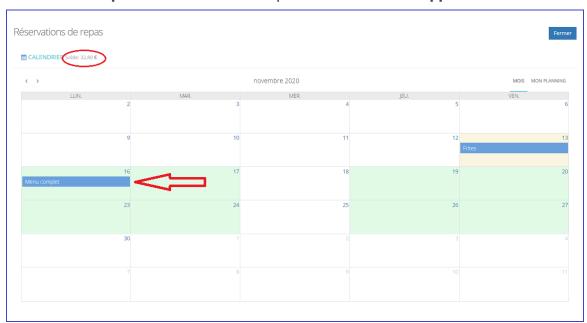


iT.SCHOOL



Annulation d'une réservation

1. Vous devez cliquer sur la réservation que vous souhaitez supprimer.



2. Vous devez cliquer sur "annuler réservation"



3. Le solde du portefeuille sera immédiatement adapté